

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC
TENUE PAR VIDÉOCONFÉRENCE LE LUNDI 10 AOÛT 2020 À 20 H

- 1. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 juillet 2020 à 20 h
- 3. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES**
 - a. Service des finances
 - b. Services juridiques et Greffe
 - c. Développement urbain
 - d. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
 - e. Affaires publiques et Communications (Janvier -> juillet 2020)
 - f. Travaux publics
- 5. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ELEANOR LONDON CÔTE SAINT-LUC**
 - a. Règlement 2539-2 amendant le règlement 2539 à être intitulé: « « Règlement 2539 pour consolider les tarifs existants de la Ville de Côte Saint-Luc » afin de modifier les tarifs reliés à la Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc »
 - o Avis de motion
 - o Dépôt du projet de règlement
- 6. FINANCES**
 - a. Résolution pour l'approbation des dépenses de juillet 2020
 - b. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 4 583 000 \$ qui sera réalisé le 25 août 2020
- 7. RESSOURCES MATÉRIELLES ET CONSEIL GÉNÉRAL**
 - a. Nomination d'une coordonnatrice au Service des Loisirs et des parcs – Poste cadre contractuel à durée déterminée – Service des loisirs et des parcs
 - b. Prolongation de mandat d'une coordonnatrice au Service des loisirs et des parcs – Poste cadre contractuel à durée déterminée – Service des loisirs et des parcs
 - c. Embauche d'employés cols blancs – postes auxiliaires à temps partiel – Service des loisirs et des parcs
 - d. Embauche d'un superviseur de sports et des parcs – Poste cadre contractuel à durée déterminée – Service des loisirs et des parcs
- 8. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE**
 - a. Octroi d'un contrat pour le remplacement de l'éclairage du terrain de baseball sud du parc Edward J. Kirwan de la ville de Côte Saint-Luc (C-13-20C)
 - b. Octroi d'un contrat de services professionnels pour l'installation de feux de circulation à l'intersection Heywood/Cavendish dans la ville de Côte Saint-Luc (C-11-20P)

9. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME

- a. Règlement 2345-2 à être intitulé : « Règlement 2345-2 pour amender le Règlement 2345 intitulé : « Règlement régissant la démolition des immeubles » afin d'augmenter le montant de l'amende minimale et maximale »
 - Adoption

9.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- a. 7005 Kildare
- b. 8101 Côte Saint Luc

- 10.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

11. AUTRES AFFAIRES EN COURS

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE